



## Bulletin d'information 2021



**L'ASCS remercie tous les financeurs et partenaires sans qui elle ne pourrait réaliser l'ensemble de ses actions : l'Association DIVAGRI, en particulier pour son soutien à la pépinière et au contrôle laitier, le CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC et le CREDIT MUTUEL pour leur fidélité dans leur aide au fonctionnement de l'Association.**

**CONSEIL  
SAVOIE  
MONT-  
BLANC**

Centre  
d'élevage  
  
de Poisy  
Lucien Biset

  
divagri

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

## **2020, la chèvre des Savoie dans la cour des grands!**

Voilà l'année 2020 terminée... même dans un contexte si particulier, elle fut riche en travail et échanges en vue de la reconnaissance de notre Chèvre des Savoie.

Cette reconnaissance de la race est enfin effective depuis l'été 2020 !

Elle implique du renouveau, de la rigueur, et des bases de données à établir pour notre chèvre des Savoie... De quoi poursuivre et même intensifier le travail commencé depuis 20 ans ! Avec désormais l'appui de Capgènes, l'organisme de sélection reconnu pour les races caprines à petits effectifs, que nous tenons ici à remercier.

Nous soulignons une fois de plus le travail et l'implication de Jean-Christophe au sein de la pépinière, le partenariat avec le centre d'élevage de Poisy reste inchangée.

Nicole Bloc est toujours très présente et active au sein de l'association. Son aide et son expérience nous sont précieuses notamment pour la gestion des subventions et la relation avec nos différents partenaires.

Nous avons également contractualisé avec la coopérative Eleveurs des Savoie une mise à disposition d'Emilie Germain, qui contribue fortement par ses multiples compétences, à l'animation de l'Association, et nous espérons consolider des financements plus importants à l'avenir pour une animatrice à plein temps.

N'hésitez pas à nous rejoindre au conseil d'administration ! Car c'est en étant nombreux que nous avançons... Toutes remarques et questions sont traitées et nous tâchons d'améliorer les choses au fil des mois et des années.

Ceci ne peut être possible qu'en se mobilisant et en avançant ensemble.

Nous remercions les membres du conseil d'administration, les éleveurs et tous nos soutiens dans cette belle démarche commune.

Les co-présidents,

Lionel Beudet

Stéphane Vivet



## **Tout nouveau... tout beau...**



On vous présente notre nouveau logo ! On voulait le dépoussiérer et le moderniser un peu, c'est désormais chose faite ! Et comme on fait toujours la promotion des produits locaux, il est made in Grand Bo, dessiné par Pierre Amoudry !

## Une belle vitrine pour la race en Maurienne !



*Steeve Louraichi aux petits soins avec ses animaux*

Christophe Travignet, petit fils d'agriculteur normand, s'est installé il y a 10 ans de ça à Valloire au cœur de la Maurienne, d'abord avec 4 vaches laitières. Steeve Louraichi, originaire d'Arcachon et ancien capitaine des sapeurs-pompiers de Modane, l'a ensuite rejoint et après une formation, s'est installé avec lui. Le cheptel a grandi et compte désormais 10 vaches laitières et 25 chèvres des Savoie.

Les installations elles aussi ont évolué : la Ferme des Etroits bénéficie maintenant d'un bâtiment d'élevage neuf avec un espace dédié à la dégustation et à la commercialisation des produits très variés issus de la ferme. Côté produits laitiers : tomme de vache, persillé de Valloire, une pâte pressée cuite type gruyère, faisselles de vaches et de chèvres, polisson (invention mélange

tomme/reblochon), tommette mi-chèvre, tomme de chèvre, crottin et en projet... des yaourts et crèmes dessert ! S'y ajoute l'auberge qui propose des repas avec les produits transformés sur place : saucisses de chèvre, terrines de cochon, charcuteries de porc...

Ainsi, pour leur auberge et leurs trois chambres d'hôte, ils utilisent des produits de saison et locaux, ainsi que les produits de leur ferme et les légumes de leur jardin. Le grand projet de Steeve serait d'ouvrir une ferme pédagogique pour valoriser tous les animaux présents sur la ferme, et garder sa « fibre » pour l'accueil du public.

Christophe est adhérent de l'ASCS depuis longtemps: au départ pour faire partie de la dynamique de groupe et de l'élan collectif pour la reconnaissance. Aujourd'hui, cet objectif atteint, Steeve et lui ont envie de poursuivre le travail. De plus, l'Association leur permet d'échanger avec d'autres éleveurs, de discuter, de partager des expériences et voir autre chose... en bref, se créer un réseau sympathique et intéressant !



*Christophe Travignet aux petits soins avec ses fromages*

Le lot de chèvres acheté initialement n'était pas « pur Savoie », le but était essentiellement de débroussailler... Aujourd'hui, Christophe et Steeve sont dans une démarche de faire découvrir et promouvoir les races locales et veulent progressivement devenir 100% Savoie. En travaillant ainsi avec de nombreux touristes, c'est une belle vitrine garantie pour la race !

## Coup de chapeau à Océane Ponthieu

Cette dynamique jeune femme, âgée de 22 ans, est installée depuis janvier 2021 à Serrières-en-Chautagne, en Savoie. Son exploitation compte aujourd'hui 40 chèvres laitières et 10 brebis laitières/allaitantes. Elle a choisi de privilégier les races locales, Chèvres des Savoie et Thônes et Marthod.

Son parcours n'a pas été si facile puisque non issue du milieu agricole... elle a d'abord fait une année d'essai qui n'a pas fonctionné, puis a eu l'opportunité de louer un bâtiment d'une exploitation en veaux de boucherie qui cessait son activité. Elle a effectué différents stages et saisons d'estives en élevage et transformation fromagère. Elle a constitué son cheptel à partir des troupeaux de Marc Agnellet, Bruno Lathuraz, Virginie Gros et Baptiste Husson.

Son système de commercialisation repose sur la vente directe, à la ferme mais aussi auprès d'un restaurateur, d'un traiteur et d'un boucher. Ses produits sont variés : fromages de chèvres, de brebis, terrines, merguez... Elle envisage de faire des marchés à partir de l'automne prochain.



*Océane, jeune éleveuse passionnée par la race*

Courageuse et volontaire, Océane se plaît particulièrement en alpage, c'est en estive que la passion de l'élevage est apparue... « Sans alpage, je ne ferais pas ce métier ! » reconnaît-elle... Se lancer dans une race nouvellement reconnue comme la Chèvre des Savoie la motive particulièrement, pour faire « bouger les choses, sélectionner et progresser ». L'ASCS est pour elle un vivier de contacts et d'échanges possibles. Elle espère augmenter le % de femelles Savoie parmi les adultes (30% aujourd'hui) et les chevrettes (75% aujourd'hui).

## Page Facebook



L'association de Sauvegarde de la Chèvre de Savoie possède une page Facebook depuis quelques années. Cette page est un outil de communication pour les consommateurs, amateurs de chèvres mais aussi pour vous, adhérents. Pour la faire vivre, n'hésitez pas à nous partager des infos, des photos ou même des petites annonces (recherche d'animaux). Pour la vente, il faudra être adhérent et à jour d'inventaire!

## Résultats de contrôle laitier 2020

|                                       | Nb élevages | Nb moyen de chèvres | Lait /chèvre (L) | TB (g/L)  | TP (g/L)  | Durée lactation (j) | Lait 250 j (L) | Lait Multi. (L) | Lait Primi. (L) | Nb animaux contrôlés |
|---------------------------------------|-------------|---------------------|------------------|-----------|-----------|---------------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| <b>Pâturage + alpage</b>              | 3           | 39                  | 366              | 36        | 30        | 259                 | 268            | 455             | 256             | 116                  |
| <b>Pâturage</b>                       | 4           | 44                  | 552              | 34        | 28        | 279                 | 369            | 605             | 372             | 177                  |
| <b>Moyenne Chèvre des Savoie 2020</b> | <b>7*</b>   | <b>39</b>           | <b>472</b>       | <b>35</b> | <b>29</b> | <b>270</b>          | <b>325</b>     | <b>541</b>      | <b>322</b>      | <b>293</b>           |
| <i>Moyenne chèvre des Savoie 2019</i> | 6           |                     | 499              | 36        | 30        | 278                 |                |                 |                 |                      |
| <i>Moyenne EDS</i>                    |             |                     | 665              | 38        | 33        |                     |                |                 |                 |                      |

\*9 élevages au contrôle de performances en 2020, mais 2 avec résultats non exploitables (trop peu de contrôles, cause covid)

On note une moyenne laitière proche de 500 L/chèvre et par an. Les primipares ont globalement une moyenne laitière peu élevée, du travail reste à faire techniquement pour améliorer l'élevage des jeunes et leur permettre une meilleure expression de leur potentiel laitier en première lactation.

A noter qu'il existe également de grandes disparités entre les productions laitières des multipares, certains troupeaux étant à 400 L de moyenne alors que d'autres frôlent les 700 L de lait. Le potentiel laitier est donc bien présent, l'avenir et le développement de la race vont de pair avec le développement de la sélection sur les capacités laitières et les taux.

L'adhésion au contrôle laitier est importante, afin de développer non seulement des données techniques sur la race mais aussi et surtout afin de faire progresser et évoluer la race. La sélection génétique passe forcément par une meilleure connaissance des performances de son troupeau.

Grace à une aide de Divagri, l'ASCS prend en charge 50 % du montant du contrôle laitier sur les chèvres des Savoie pour les éleveurs adhérents à l'ASCS et à jour d'inventaire qui en feraient la demande. Pour plus d'infos, contactez Emilie au 07.77.99.42.74.

Emilie GERMAIN, Eleveurs des Savoie

## Contrats de filière caprine

**CONSEIL  
SAVOIE  
MONT  
BLANC**

Le Conseil Savoie Mont-Blanc a mis en place un Contrat de filière avec la filière caprine des Savoie. Il se traduit par une aide financière sur les petits investissements. Son utilisation est réservée aux adhérents: Syndicat Caprin des Savoie, Syndicats Ovins 73 et 74, Syndicat du Chevrotin, Union Thônes et Marthod et Association de Sauvegarde la Chèvre des Savoie.

Sont éligibles à ce contrat de filières :

- Petit matériel : filets, piquets, matériel de clôture et d'entretien (débroussailleuse etc...)
- Equipements de traitement de l'eau : filtre UV
- Matériel de fromagerie
- Achat de chevrettes à la pépinière de Poisy (**attention, uniquement issues de pépinière !**) : max 20 animaux/an, hors renouvellement, dans le cas de constitution de troupeau.

Le taux de subvention est de 30 % avec un niveau d'investissement minimal de 1670 € et un plafond à 12000 €/an. Le contrat de filière se termine en 2021 mais devrait être reconduit par la suite.

Demande de formulaire et renseignements complémentaires auprès du Syndicat Caprin : Yann BENABDELKADER – 06.50.19.15.71.

## Les maladies abortives en élevage caprin

Quoi de pire que de commencer la saison de mises-bas avec des avortements ? Les avortements, plutôt fréquents en élevage caprin sont la hantise de bon nombre d'éleveurs. Derrière ces évènements peuvent se cacher des zoonoses comme la brucellose ou la fièvre Q mais aussi d'autres maladies abortives. Dans tous les cas les conséquences animales et économiques sont souvent importantes. Le diagnostic des avortements est souvent complexe et les solutions seront différentes selon l'agent responsable de la maladie.

### ✓ La Fièvre Q

La Fièvre Q est causée par une bactérie, *Coxiella burnetii* et affecte toutes les espèces de ruminants. Cette bactérie semble être dotée d'une résistance importante et survit bien souvent aux désinfections classiques. Pire, elle semble pouvoir résister durablement dans l'environnement. Seul le bâchage et le compostage du fumier paraît réduire la charge bactérienne.

Les ruminants infectés ne présentent pas de symptômes et les bactéries seront excrétées par les fèces ou au cours de la mise-bas via les sécrétions vaginales. Cette excrétion peut être massive lors d'épisodes abortifs et contribue à la dissémination de l'agent pathogène dans l'environnement, la contamination se faisant essentiellement par inhalation. Les avortements liés à la FQ ont lieu durant le dernier tiers de gestation le plus souvent, et sont parfois associés à des mortalités ou à des cabris chétifs. Le diagnostic peut s'effectuer par des sérologies (type ELISA) mais le diagnostic par PCR doit être privilégié. Les prélèvements doivent être réalisés le plus tôt possible par un vétérinaire : écouvillon de mucus vaginal ou organes de l'avorton. Une vaccination peut être mise en place sur les chevrettes de renouvellement durant plusieurs années afin de les protéger et de réduire l'excrétion de la bactérie.

La FQ n'est pas une maladie à déclaration obligatoire. Elle n'en reste pas moins une zoonose, transmissible à l'homme avec le risque d'avortement pour la femme enceinte. Dans le cas d'un établissement recevant du public (visites à la ferme etc), il semble

important de prévenir les femelles présentes et de suspendre les visites en période de mises-bas, principal pic d'excrétion de la maladie. La vaccination peut être indiquée dans ce cas afin de réduire l'excrétion d'un troupeau infecté.

### ✓ **La chlamydie**

La chlamydie est une infection bactérienne, causée par *Chlamydia abortus* le plus souvent. L'infection peut provoquer des vagues d'avortements durant 1 ou 2 ans. L'infection se stabilise souvent par la suite et semble suivre un cycle pluriannuel, avec de nouveaux avortements sur les primipares quelques années après son apparition. La transmission se fait par les déjections, les fœtus, les sécrétions utérines ou vaginales et le lait des femelles infectées. En revanche la résistance de la bactérie dans le milieu extérieur semble plutôt limitée à quelques semaines. La contamination se fait principalement par les voies digestives ou respiratoires. L'avortement reste le principal symptôme et a pratiquement toujours lieu en fin de gestation sans altération de l'état de l'animal ou signe annonciateur. Les cabris peuvent être mort-nés, chétifs ou normaux. On observe également des avortons qui semblent momifiés.

Ici encore le diagnostic par PCR doit être privilégié via des prélèvements réalisés le plus rapidement possible après l'avortement : écouvillon vaginal, placenta ou organes de l'avorton.

Une vaccination est possible et peut être utilisée, mais n'a pas d'effet sur des animaux déjà infectés. De même il n'est pas possible de vacciner des femelles gestantes. Le vaccin est préconisé sur le renouvellement, y compris sur les mâles. L'utilisation d'antibiotiques en fin de gestation est parfois préconisée, afin de limiter les risques infectieux liés à la momification des fœtus.

### ✓ **La toxoplasmose**

La toxoplasmose est une maladie due au parasite intracellulaire *Toxoplasma gondii*. Son cycle nécessite la présence d'un chat qui constitue l'hôte définitif. Les oiseaux et mammifères ne sont que des hôtes intermédiaires. Les ruminants se contaminent essentiellement par l'ingestion d'aliments ou d'eau souillés par des excréments de chats parasités. Les femelles infestées contaminent leur descendance par voie placentaire.

Le pouvoir pathogène du parasite est différent selon le stade de gestation de la femelle infectée. En début de gestation cela se caractérise souvent par de la mortalité embryonnaire (qui peut passer pour de l'infertilité aux yeux de l'éleveur), en milieu de gestation par des avortements avec momifications possibles et en fin de gestation par quelques avortements tardifs avec des nouveaux nés parfois viables mais faibles et séropositifs.

La contamination des adultes conduit à une immunité protectrice qui les protège la plupart des cas lors d'une nouvelle exposition au parasite. Là encore une recherche du parasite par PCR est à privilégier, elle doit être réalisée sur les organes de l'avorton (encéphale) Un diagnostic sérologique peut être effectué de manière complémentaire. L'immunité étant persistante, un résultat positif en sérologie ne permet pas d'attribuer l'avortement à la maladie de manière certaine. La vaccination est possible sur les animaux de renouvellement.

## Plan OSCAR, késako ?

**Pour rappel les avortements sont soumis à déclaration obligatoire dans le cadre de la surveillance de la brucellose.**

**Contactez votre vétérinaire rapidement !**

Le plan national OSCAR (Observatoire et Suivi des Causes d'Avortements chez les ruminants) est un projet suivi et piloté par le GDS qui vise à réaliser des analyses dans tout cheptel confronté à une série d'avortements.

En caprin il peut être déclenché à partir de 3 avortements ou plus en 7 jours ou en cas d'avortements espacés (sur un lot, sur 3 mois dès 4 % d'avortements si moins de 250 femelles ou à partir du 10<sup>ème</sup> avortement quelle que soit la taille du troupeau).

**Dans tous les cas l'éleveur doit appeler son vétérinaire sanitaire pour effectuer la déclaration obligatoire de tout avortement.**

Pour tout renseignement, contactez Alban SCAPPATICCI au GDS des Savoie : 06.65.91.68.22

## Mesures d'hygiène générales suite à un avortement :

- Isoler la femelle concernée
- Détruire les produits de l'avortement
- Rendre inaccessible aux chats et aux rongeurs les stocks de nourriture
- Gestion des effluents (FQ) :
  - Stockage du fumier à l'abri du vent avec stockage sous bâche ou compostage
  - Epanchage par temps calme, sans vent voire légèrement humide
  - Enfouissement puis labour immédiat après épanchage

## La pépinière : un outil qui progresse et se remet en question pour contribuer au développement de la race

*« La pépinière est un outil structurant essentiel pour le développement de la race »*

Source : rapport d'expertise du dossier de reconnaissance de la race, novembre 2019

Forts de cet avis et de retours positifs d'éleveurs ayant fait appel aux services de la pépinière, les membres du conseil d'administration confirment l'engagement de l'association dans cet outil. Ils œuvrent au quotidien à l'améliorer dans l'optique de rendre service à la race et aux éleveurs.

### ✓ Une réflexion en cours sur la question du sanitaire

Le principal risque est l'introduction d'animaux porteurs de pathologies, abortives notamment, dans les troupeaux des éleveurs acheteurs. Personne au sein de l'association ne nie ce risque qui existe **dans toutes situations où il y a introduction d'animaux que ce soient des chèvres, des chevrettes ou des boucs.** Pour limiter ce risque et



conforter les acheteurs, la question de vacciner les animaux à la pépinière et de prendre en compte le statut sanitaire des élevages apporteurs d'animaux est en discussion avec le GDS et les vétérinaires qui suivent la pépinière. L'ASCS tient aussi à rappeler une règle de bon sens valable dans toute situation où il y a introduction ou mélange d'animaux, en phase de constitution ou d'agrandissement de cheptel, ou d'introduction de reproducteurs : la vaccination reste le moyen le plus sûr de maîtriser les risques durant ces périodes et d'éviter des conséquences pouvant être graves pour le troupeau. La connaissance du statut sanitaire d'un vendeur est un plus mais n'est pas une garantie absolue, celui-ci n'étant réalisé qu'à partir d'un échantillon d'animaux d'un troupeau à un moment donné.

✓ **Les résultats techniques de la dernière campagne**

|  | <b>Année 9<br/>2019-2020</b>                           | <b>Année 8<br/>2018-2019</b> | <b>Année 7<br/>2017-2018</b> | <b>Année 6<br/>2016-2017</b> |
|--|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Nombre d'animaux entrés</b>           | 101  | 101                          | 136                          | 72                           |
| <b>Taux de mortalité</b>                 | 6.8%   | 1,00%                        | 8,10%                        | 1,40%                        |
| <b>Age et poids moyens d'entrée</b>      | 16 jours et 6,0 kg                                     | 18 jours et 6,7 kg           | 18 jours et 5,9 kg           | 33 jours et 8,7 kg           |
| <b>Age et poids moyen de sevrage</b>     | 72 jours et 17,2 kg                                    | 72 jours et 17,1 kg          | 79 jours et 17,1 kg          | 79 jours et 17,9 kg          |
| <b>GMQ moyen pendant la phase lactée</b> | 202 g/jour   | 198 g/jour                   | 188 g/jour                   | 202 g/jour                   |
| <b>GMQ post sevrage</b>                  | Lot automne:<br>211 g/jour<br>Lots hiver:<br>95 g/jour | 113 g/jour                   |                              |                              |



Cette campagne est encore marquée par des effectifs d'animaux relativement importants, avec un bâtiment rempli en fin d'hiver (70 animaux) mais largement sous occupé en automne/début d'hiver. Les mises bas dessaisonnées étant peu pratiquées par les éleveurs en race Savoie, le manque d'apport d'animaux à l'automne ne permet pas d'optimiser l'outil et de répondre à toutes les demandes d'acheteurs.

Les mortalités résultent principalement de problèmes digestifs (météorisation, diarrhée, entérototoxicité) sur un lot ayant cumulé les facteurs de risque : animaux arrivés très jeunes (10 jours en moyenne) et problèmes de machine d'allaitement notamment. Seule une mortalité résulte d'une infection respiratoire, confirmant cette année encore l'intérêt de la vaccination contre la pasteurellose pour la maîtrise de cette pathologie. Les problèmes de toux se sont par ailleurs révélés bien moins impactants que les campagnes précédentes.

## ✓ **Un travail sur les croissances en post sevrage**

La phase d'allaitement est maîtrisée depuis plusieurs années à la pépinière avec des résultats GMQ (Gain Moyen Quotidien) toujours proches de 200g, ce qui correspond à l'objectif technique. Un sevrage moyen à l'âge de 72 jours et 17.2kg sur la dernière campagne constitue donc un résultat très satisfaisant.

La majorité des animaux quittant la pépinière dans les premières semaines suivant le sevrage, le suivi des croissances post-sevrage n'était réalisé que de manière occasionnelle. Un effort de suivi fait sur la dernière campagne a permis de réaliser que ces croissances étaient très aléatoires : de 211g pour le premier lot issu de mises bas d'automne à 95g pour les lots suivants issus de mises bas d'hiver. Cette surprenante différence étant attribuée à une différence de qualité de fourrages (le concentré étant identique et distribué en même quantité) : un foin précoce d'excellente qualité pour le premier lot, un foin plus tardif et grossier pour les suivants. Il a donc été décidé cette année de réserver quelques bottes des meilleurs fourrages pour la pépinière et d'introduire du regain dans la ration des chevrettes. Les résultats de cette stratégie seront évalués à la fin de cette campagne grâce à de nombreuses pesées.

## ✓ **L'investissement dans un aliment d'allaitement haut de gamme est-il rentable ?**

Les fournisseurs d'aliments d'allaitement proposent en général deux types de produits :

- ✓ les poudres riches en PLE (Poudre de Lait Ecrémé), souvent les plus chères ;
- ✓ les poudres sans PLE (« sans lait ») à base de lactosérum déshydraté, moins chères de 200 à 400€/tonne.

Depuis ses débuts, la pépinière utilisait un aliment sans PLE distribué à la louve et donnant des croissances satisfaisantes. Les membres du conseil d'administration ont décidé l'an passé d'investir dans un aliment riche en PLE en espérant un résultat sur les croissances des animaux.

**Enfin, n'avons constaté aucune différence de GMQ** significative entre un aliment avec PLE (202g en 2020) ou sans PLE (198g en 2019). L'intérêt d'investir dans ces aliments haut de gamme se pose donc, du moins avec notre mode d'allaitement à volonté à la louve.

L'expérience est reconduite en 2021 et permettra d'en tirer des conclusions définitives.



## **Et enfin... une perspective conviviale pour fêter la reconnaissance !**

L'ASCS souhaite fêter la reconnaissance de la race avec ses adhérents et quelques invités...retenez la date du **14 octobre 2021**. Nous vous informerons en temps utile des réjouissances prévues ! L'ASCS espère aussi pouvoir remercier ses soutiens régionaux et nationaux lors du salon de l'agriculture 2022 à Paris.